

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 20

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

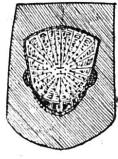
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES.



Trélex a adopté en avril 1920 des armoiries ou plutôt mieux les « meubles » des armoiries de l'ancienne famille de *Tretay* qui vivait en 1315.

Nous devons les renseignements ci-dessus à l'obligeance de M. Courvoisier, instituteur et apiculteur à Trélex.

* * *

Cottens porte les armoiries des seigneurs de Cottens, famille Crinoz; sur un fond bleu, une croix de St-André, dont les extrémités sont bifurquées en crochets (sautoir ancré); dans la partie inférieure un croissant, les pointes dirigées en haut, à gauche et à droite une étoile. Tous ces meubles sont d'argent.

* * *



Montcherand. — Sur un fond rouge une croix en sautoir d'argent, à la partie inférieure de l'écu, en pointe, comme disent les hérauldistes : un mont d'or à trois sommets en forme de feuille de trèfle. Ces armoiries sont une réminiscence de celles de Baulmes (Montcherand dépendait du prieuré de Baulmes) avec les couleurs de Payerne (Baulmes dépendait du prieuré de cette localité).

Nous ne savons ce que signifie le mont à trois sommets d'or qui figure ici, un lecteur obligeant nous renseignerait-il ?

* * *

Brenles. — Sur le conseil de la Commission héraudique, Brenles a adopté en 1921, à l'occasion de la fondation d'une abbaye dans cette localité, qui désirait avoir un drapeau aux armes de la commune, un écu vert avec une clef d'argent inclinée de gauche à droite et de haut en bas, le pénétron en haut et tourné vers le bas.

Ces armes rappellent celles de la famille *Clavel*, de Brenles.

Il aurait peut-être mieux valu adopter des armes impersonnelles, par égard pour d'autres familles encore vivantes.

À table. — Un invité qui veut faire l'aimable :

— Oh ! madame, que tout était bon. J'ai rarement aussi bien mangé !

Le fils de l'Amphitryon (10 ans) :

— Oh ! nous aussi !



DZIBILLIAGOUDE ET SON VALET

QUEMET lè z'affère tsandzant, tot parâi et quemet lè dzein vignant suti. Dein lo vilhio teimps, quand lè qu'on boute l'êtâi fro dâi z'écoule, faillâi lâi trovâ onna plièce à bin lâi fère appreindre on meti. On sè prissâve pas tant de lo bétâ à maître. On lâi démandâve : « Que vâoto appreindre : ministre, païsan, cordagni à bin régent ? » Et quand on avâi décidâ cein qu'on vâliâve être, lâi avâi pas de nani, faillâi lâi arrevâ. L'è po cein qu'on a z'u dâi gaillâ de teppa et d'ataque por quant à la couson, à la concheince et à la boulâ, permî lè vilhio.

Ora, dan, cein a tsandzî, lâi a po rein fulta de dèmandâ ài dzouveno cein que volant entreprendre. Lâi a dâi coo que sant dâi tot malin gretiel, que l'ant recordâ ào picolâ et à tsavon ti lâi lâviro. Vo vouâtant on mousse dein lo bllian dâi get, lâi fant tsaplili on bocon de matâre ào mimameint de papâi avoué dâi tailleint ào dâi z'effoce et lâi diant : « Tè te sari on bon cosandâi ! » Ao bin : « Tè faut appreindre journaliste; te manêce dza bin lè tailleint ! » et dâi moui d'affère dinse. Lâi vouâtant lè deint et lâi diant : « Te vâo bailli on bon socialiste ! ... et c'âtera bin dâi jâzdo. L'è bieu, elliau que l'ant enveintâi ellî l'orientation professionnelle, quemet lâi diant. Ein avâi mimameint ion de elliau monsu de l'orientation que pouâve vo dere d'au premi coup quin meti d'êvessâi appreindre on crazet que vagnâi d'itre fê, rein que de l'ôtre pliorâ. Je desâi de ion : « Stisse vâo être on bocon soriaud, l'âodrâi bin dein on bureau iô lè dzein vignant relliamâ ! » Quin z'hommo de casse lâi a pè la vela, tot parâi.

Dzibilliegouda l'avâi doze mère vatsse, trâi modze, on mäclîo, on tsin, duve faie, onna tchiyra et on valet de quieinze an. De tot son tsedau ie savâi que fère, hormi de son valet. Dzibilliegouda l'arâi bin voliu lâi bailli de l'éducachon po que n'ausse pas adî fulta de restâ derrâ lo tio dâi valse et bâosénâ pè l'êtrâblio. L'âfai retso et pouâve lâi fère appreindre quin meti que sâi. Mâ savâi pas bin ellî que lâi rêussera. L'avâi oiu d'êvesâ d'ou monsu que pouâve dinse d'êvenâ ellî l'orientation professionnelle. Lo fâ à veni et lâi dit dinse :

— Accuta-vâi. Voudri savâi cein que mon valet dusse appreindre. Por quant à mè, voudri que re-corde po ministre; ma fenna, llî, ein vâo fère on païsan et se feinfate lo napoléon dein sa catsetta lâi faut appreindre banquier. Ora, vo faut non dépreindre.

— L'è bin facilo, so repond l'autro. Bailli-mè onna Bibllia, onna pomma rambou et on napoléon. On va lè bétâ dein lo pâilo sein rein dere. Vo farâi veni voutron valet. Se sè met à lière la Bibllia, sârâi ministre; se medze la pomma, ie farâi on païsan et se feinfate lo napoléon dein sa catsetta lâi faut appreindre banquier. Ora, vo z'allâ vère !

— Quand tot l'a été prêt, on a fê eintâ lo bouïbo. Cein que l'a fê ? S'è tot bounameint setâ su la Bi-

bilia, pu l'a ruppâ la pomma et l'a met lo napoléon dein sa fatta. Adan lo monsu l'a de à Dzibilliegouda : — Lo faut bétâ dein la politiqua !

Marc à Louis, du Conteur.

LE RETOUR.

LS s'avancâient lentement et leurs pas s'imprimaient dans la poudre blanche de la route. Longuement absent, le soleil était enfin réapparu, en cette après-midi de mai. Le disque immense aveuglait les lents promeneurs, rendait leur marche lourde et monotone.

Mal à l'aise dans son faux-col durement amonné, las de ces pas trop réguliers, le jeune homme s'arrêta derrière les deux jeunes filles :

— Voulez-vous prendre quelque chose ?

Car la petite crêmerie était bien tentante. Les tables, parées de nattes blanches, se dérobaient derrière la haie, et les chaises, fraîchement peintes, étaisaien un jaune éclatant sous la verdure naissante.

Berthe eut une moue désagréable, Adèle dit que le lieu lui importait peu. Du regard, il les interrogea. Elles pénétrèrent dans l'oasis. Il aurait aimé cette petite table ronde, blottie derrière le gros chêne, mais elles choisirent un endroit peu abrité, au beau milieu du jardin.

Le thé vint, suivi des bricelets inévitables. Berthe versait le liquide doré dans les petites tasses aux filets bleus. Son petit doigt s'élevait avec élégance. On but, puis un grand silence se fit.

— Ça ne fait rien, ce qu'il fait chaud !

Fréd n'était pas très causeur et c'était tout ce qu'il avait trouvé. Et puis, avec leurs manières calées, ces deux femmes le gênaien. Il avait invité Adèle, la plus jeune, parce que ses cheveux bruns et ses yeux noirs l'attiraient. Berthe avait suivi sa jeune sœur. C'était tout naturel !

Les minutes passaient et le silence devenait angoissant. Berthe chantonnait d'une voix ironique et Adèle regardait devant elle, tout droit, sans paraître rien voir. Fréd suivit un instant la déformation d'un nuage rapide. Lui qui avait cru s'amuser. Et que dire, que faire pour sortir de cette impasse ?

Des voix joyeuses s'élèverent. Trois jeunes gens, encadrant une jeune fille, surgirent dans le paisible jardin. Fréd les regarda s'installer des deux côtés de la longue table. Mais lorsqu'il aperçut la jeune fille, il devint rouge, son regard sembla l'interroger.

Suzanne, sa petite amie d'école, ici, avec ces trois hommes ? Et l'un d'eux, un grand brun aux cheveux frisés, s'empressait auprès d'elle. Pourtant, elle aussi, n'avait pas l'air de s'amuser beaucoup... Il la vit pensée, presque triste et en fut content. Aussi, que venait-elle faire en ces lieux, avec ces trois godelureaux ?

Berthe dévisageait avec insistance les nouveaux venus. Elle eut un sourire satisfait quand l'un d'eux s'exclama :

— Vous ! ici, elle est bonne !

Ils se levèrent tous et les congratulations commençèrent.

— Venez donc à notre table, disait Gustave — c'était le grand brun — et, devant l'empressement d'Adèle et de Berthe, Fréd les suivit. Il portait la théière et l'assiette aux gâteaux. On ne l'avait même pas présenté et il se sentait très ridicule.